SÈVRES
ÉCOLE

300 ANS
D'EXCEPTION

SÈVRES

MANUFACTURE ET MUSÉE
NATIONAUX

HAUT LIEU DU PATRIMOINE ET DE LA CRÉATION

❯ Entre Paris et Versailles, l'établissement public réunit la prestigieuse **Manufacture de porcelaine de Sèvres** en activité depuis le XVIIIe siècle et le **Musée national de céramique** créé au siècle suivant.

❯ La Manufacture est un foyer unique de création de formes et de couleurs où les savoir-faire d'excellence se transmettent de génération en génération. **120 artisans d'exception** exercent leurs métiers dans les ateliers de fabrication et de décoration. **Des collaborations avec des créateurs invités à Sèvres,** artistes, designers, stylistes, architectes naissent les œuvres d'art en porcelaine les plus audacieuses. Elles sont exposées et collectionnées partout dans le monde.

❯ Le Musée représente **une source inépuisable d'inspiration** pour les artisans de la Manufacture, les créateurs et les collectionneurs. Il fut le tout premier musée voué aux arts du feu.

❯ **Les céramiques du monde entier** et de toutes les époques (poterie, faïence, grès, porcelaine de Sèvres et d'ailleurs...) qu'il conserve et expose, invitent aux voyages et aux regards croisés.

❯ À Sèvres - Manufacture et Musée nationaux, la céramique se décline sous toutes ses formes : sculptures, arts de la table, mobilier, objets d'art. Une programmation originale de visites, expositions, ateliers et événements met l'accent sur **la création contemporaine** et offre des expériences inoubliables.

Atelier pose de fonds. © Hélyette Arnault
Page précédente Bijoux de Constance Guisset, ADAGP, Paris à Sèvres. © Francis Amiand

Vue d'atelier au petit coulage. © Nicolas Lascourrèges

L'ÉCOLE DE SÈVRES

❯ L'ambition de l'École de Sèvres repose sur la transmission. Sa vocation est avant tout professionnelle. La préservation et l'enrichissement des savoir-faire des artisans de la Manufacture sont au cœur des missions de l'établissement.

❯ L'École de Sèvres propose une offre de formation initiale en deux ans par l'apprentissage. Cette formation rémunérée et diplômante (obtention d'un Brevet des métiers d'art) permet de préparer le concours de technicien d'art spécialité céramique afin d'intégrer les effectifs permanents de la Manufacture (emploi de la fonction publique d'État).

❯ L'École de Sèvres assure la relève des métiers d'exception de la Manufacture. Ses artisans participent au rayonnement du prestigieux établissement.

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

SÈVRES MANUFACTURE ET MUSÉES NATIONAUX
LIMOGES CITÉ CÉRAMIQUE

Avec le soutien de
Île de France
Mécénat jeunes talents & patrimoine

LES MÉTIERS DE SÈVRES

LES MÉTIERS DE LA CHIMIE ET DES CUISSONS

—

Cuisson – Fours
L'atelier des fours est chargé de la cuisson, au four à gaz, électrique ou à bois, de toutes les pièces céramiques de la Manufacture. Cette activité nécessite régulièrement une organisation en équipe.

Préparation chimique – Laboratoire
Le laboratoire met au point la formulation des couleurs et des pâtes céramiques. Il assure la transformation des métaux précieux en vue de leur application céramique.

Préparation des pâtes – Moulin
L'atelier de préparation des pâtes est chargé de la fabrication des pâtes de porcelaine après transformation des matières premières. Il est responsable de l'approvisionnement et du stockage des matières.

LES MÉTIERS DE LA FABRICATION

—

Calibrage
L'atelier de tournage-calibrage façonne des plats, assiettes, soucoupes et disques décoratifs à partir d'une pâte de porcelaine, en recourant à la méthode du calibrage sur bosse.

Émaillage
L'atelier d'émaillage par trempage ou par insufflation, émaille les pièces dégourdies ou biscuitées. Il retouche les surfaces émaillées après séchage, et prépare les pièces à la cuisson. Il pratique les différentes techniques de pose de couvertes colorées (insufflation, au pochoir, au pinceau, à l'éponge) à partir des palettes de grand feu dont il dispose.

Garnissage-découpage
L'atelier de garnissage-découpage façonne des anses, becs et boutons de préhension. Il intervient dans le découpage de pièces réalisées par les ateliers du tournage et du calibrage. Il procède également à la retouche des vases facettés provenant de l'atelier du grand-coulage.

Grand coulage
L'atelier de grand coulage réalise par coulage de pâte liquide dans des moules en plâtre, des pièces dont les formes sont principalement de révolution. Il les assemble et en assure la finition. Cette activité nécessite un travail en équipe lors de la réalisation d'œuvres de grande taille.

Moulage-reparage
L'atelier de moulage-reparage reproduit en différentes pâtes de porcelaine ou de grès les sculptures de la Manufacture, à l'aide d'un original en plâtre et d'une ronde de moules. Le reparage consiste à reprendre les différents détails de la sculpture pour les réaffirmer ou les sculpter à main levée.

Moulage-tournage en plâtre
L'atelier de moulage-tournage en plâtre réalise les modèles et les moules destinés à une édition en céramique, en les adaptant à chaque procédé de fabrication.

Petit coulage
L'atelier de petit coulage réalise par coulage de pâte liquide dans des moules en plâtre, des pièces dont les formes ne sont pas de révolution. Il les assemble et les retouche. Les manipulations de moules nécessitent fréquemment un travail en équipe.

Polissage de biscuits – Polissage-décoration
L'atelier de polissage de biscuits intervient sur l'aspect des biscuits. Cette activité s'est diversifiée avec la production de créations contemporaines.

L'atelier de polissage-décoration intervient en traitement de surface.

Sculpture-modelage de figures
L'atelier de sculpture-modelage de figures exécute les modèles en plâtre des sculptures : rééditions et contemporaines et restaure les modèles anciens.

Sculpture-modelage de formes
L'atelier de sculpture-modelage de formes est chargé de réaliser les modèles en plâtre des pièces de service ou objets complexes, de révolution ou non, comprenant ou non des garnitures, et restaure les modèles anciens.

Tournage
L'atelier de tournage réalise à l'aide d'un tour des pièces de révolution à partir d'une balle de pâte en suivant deux étapes : l'ébauchage et le tournassage.

Tri-polissage-ajustage
L'atelier de tri-polissage-ajustage trie les pièces et les classe en fonction de critères qualitatifs et de leur destination décorative. Il traite les défauts de surface et ajuste la finition d'éléments entre eux, en vue de leur montage.

LES MÉTIERS DE LA DÉCORATION

—

Brunissage
L'atelier de brunissage est chargé du rendu de brillance des métaux précieux posés sur les pièces céramiques, après cuisson. Il est amené à dessiner des motifs sur le métal précieux par la technique du brunissage à effets.

Dessin
L'artisan chargé du dessin réalise à main levée les décors adaptés à la chromo-lithographie. Il recourt en outre au dessin assisté par ordinateur.

Dessin d'épure
L'atelier de dessin d'épure réalise les dessins techniques de toutes les pièces dites de révolution pour les ateliers de tournage, calibrage, grand coulage et de moulage en plâtre.

Dorure-filage
L'atelier de dorure-filage est chargé d'appliquer à main levée des métaux précieux (or, or vert, platine) en filets, en aplats ou en reliefs, sous forme de décors.

Gravure
L'atelier de gravure est chargé de la réalisation des décors gravés sur plaque de cuivre. Il réalise au préalable les dessins nécessaires à la gravure.

Impression
L'imprimeur taille-douce est chargé des plaques d'impression de décors gravés, de la réalisation des pâtes d'impression (or, platine ou couleurs) et de l'impression pour transfert des décors sur céramique. L'imprimeur chromo-lithographe (impression offset) imprime des décors (métaux précieux, couleurs de grand-feu et de petit-feu) à l'aide d'une presse de lithographie sur plaques.

Montage-ciselure
L'atelier de montage-ciselure est chargé de l'ornementation des œuvres par l'ajout de pièces en métaux, laiton et bronze, pour le montage et la ciselure.

Peinture
L'atelier de peinture de petit-feu ou de grand-feu, exécute au pinceau tous types de décors, d'après modèle ou non. Il réalise à cet effet les palettes de couleurs adaptées à chaque cuisson.

Pose de décors
L'artisan de pose de décors est chargé de la décoration à l'or, au platine ou plus rarement à la couleur, des pièces émaillées (blanc, bleu ou fonds de couleurs) à l'aide de frises ou de jeux de fonds, selon le procédé du transfert. L'artisan de pose de décors chromo-lithographiques est chargé de la décoration des pièces émaillées à l'aide des techniques adaptées aux couleurs de petit-feu, de grand-feu et aux métaux précieux de Sèvres.

Pose de fonds
L'atelier de pose de fonds réalise la pose des couleurs de grand-feu et de petit-feu en aplats ou en effets de matière sur les pièces de réédition et de création.

Atelier de moulage-tournage en plâtre. © Milo Pérennes

La formation est organisée en partenariat avec le CFA Paris Académie Entreprises (CFA de l'Académie de Paris) et l'école Boulle.

LA FORMATION PAR APPRENTISSAGE

L'inscription se fait de février à avril et les épreuves de recrutement se déroulent en mai.

—

La Manufacture forme en moyenne 5 apprentis par an (entrée en formation début septembre).

—

La formation dure 2 ans.

—

La formation est rémunérée : salaire au pourcentage du SMIC selon l'âge de l'apprenti.

—

35 heures de travail hebdomadaire, **6 semaines de congés payés** par an.

—

La formation est diplômante : obtention du Brevet des métiers d'art céramique.

—

À l'issue des 2 années de formation, les apprentis peuvent passer **le concours de technicien d'art.**

PROGRAMME DE LA FORMATION

2.5 jours en atelier et 2.5 jours d'enseignements appliqués par semaine, tous dispensés par la Manufacture.

Les enseignements généraux sont répartis dans l'année sur 2.5 jours, ils comprennent :

- économie, gestion de projet, technologie
- physique-chimie
- histoire des arts – arts appliqués
- dessin d'art, dessin technique, modelage
- préparation au concours

CONDITIONS POUR LE RECRUTEMENT

- **Avoir moins de 30 ans** au 1er jour de la formation.
- **Être titulaire d'un diplôme de NIVEAU 5 (CAP) mais il est recommandé de justifier d'un diplôme de NIVEAU 4 (baccalauréat général ou professionnel, brevet des métiers d'art ou tout autre diplôme de niveau équivalent ou supérieur).** Ainsi les candidats seront dispensés des enseignements généraux au bénéfice de l'enseignement dans les ateliers de la Manufacture.

INFORMATIONS ET CONTACT

https://www.sevresciteceramique.fr/manufacture/ecole-de-sevres.html

formation@sevresciteceramique.fr

LE CONCOURS DE TECHNICIEN D'ART

Le concours de technicien d'art, spécialité « Métiers de la céramique » est ouvert aux ressortissants des pays membres de l'Union européenne titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de même niveau. À défaut, une reconnaissance d'équivalence de diplôme peut être consentie par l'organisateur du concours.

—

Les pères et mères de 3 enfants et plus, ainsi que les sportifs de haut niveau sont dispensés de la condition de diplôme pour se présenter à un concours externe de la fonction publique.

—

Ce concours n'a pas de limite d'âge.

—

Ce concours est organisé par le ministère de la Culture qui détermine par arrêté le nombre de postes ouverts au concours ainsi que les ateliers (étapes de fabrication, de production) concernés.

ÉPREUVES DU CONCOURS

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ

Une épreuve relative aux techniques du métier. Cette épreuve de contrôle de connaissances consiste, à partir d'un dossier technique, en l'élaboration d'une note sur un sujet se rapportant au métier, qui servira de support à l'épreuve pratique (analyse, établissement d'un programme de travail, organisation). (2 HEURES ; COEFF. 2)

ÉPREUVES ORALES D'ADMISSIBILITÉ

A. Une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury. (COEFF. 1)

B. Une interrogation sur les techniques du métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury. (COEFF. 2)

— Pour ces deux épreuves, l'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet (10 minutes au plus), suivi de questions par le jury et d'un échange libre avec ce dernier. (20 MINUTES DE PRÉPARATION POUR CHAQUE ÉPREUVE ; AUDITION : 20 MINUTES).

ÉPREUVES D'ADMISSION

A. Exécution d'une des étapes de production d'un objet céramique, au choix du candidat exprimé lors de l'inscription au concours. (10 HEURES ; COEFF. 4)

B. Réalisation d'un dessin à main levée d'après modèle. (4 HEURES ; COEFF. 1)

Atelier de peinture. © Sophie Zénon

Promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique

En vertu de la charte pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique, à compétences égales, seront privilégiées les inscriptions émanant de jeunes sans emploi âgés de 30 ans au plus, de personnes vivant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, dans une zone de revitalisation rurale, dans une collectivité d'Outre-mer, dans les territoires dans lesquels les jeunes connaissent des difficultés particulières d'accès à l'emploi, de personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de 30 ans au plus et bénéficiaires soit : du revenu de solidarité active, de l'allocation de solidarité spécifique ou de l'allocation aux adultes handicapés.

RENSEIGNEMENTS

CALENDRIER DU CONCOURS, ÉPREUVES, CONDITIONS D'ACCÈS, INSCRIPTION

https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaitre/Emploi-et-formation/

INFORMATIONS

https://www.sevresciteceramique.fr/manufacture/ecole-de-sevres.html

CONTACT

formation@sevresciteceramique.fr

Atelier de tournage. © Milo Pérennes

Atelier de grand-coulage. © Lorenz Cugini
Couverture Atelier de brunissage. © Daniel Bésikian

SÈVRES
MANUFACTURE ET MUSÉE NATIONAUX

2, place de la Manufacture
92310 Sèvres

Suivez-nous sur
et retrouvez toutes les vidéos des gestes d'artisans
et nos collections sur notre chaîne Youtube
www.sevresciteceramique.fr